

AVENANT N°1

à la convention-cadre *Petites Villes de Demain (PVD)* valant
Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pour la Ville de Munster du 28/06/2023

VU la convention-cadre *Petites Villes de Demain* valant *Opération de Revitalisation du Territoire* pour la Ville de Munster du 28/06/2023,

ENTRE

- **La Ville de Munster,**

Représentée par M. Pierre DISCHINGER, Maire, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 26 mars 2025,

- **La Communauté de Communes de la Vallée de Munster,**

Représentée par M. Norbert SCHICKEL, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant décision en date du 21 janvier 2025,

D'une part,

ET

- **L'État,**

Représenté par M. Thierry QUEFFÉLEC, Préfet du Haut-Rhin,

- **La Région Grand Est,**

Représentée par M. Franck LEROY, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération n°25CP-554 en date du 28/03/2025,

- **La Collectivité européenne d'Alsace,**

Représentée par M. Frédéric BIERRY, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 24 mars 2025,

• **La Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole,**
Représentée par M. Jean-Luc HEIMBURGER, Président,

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

Article 1 - Objet de l'avenant n°1 à la convention-cadre

Le présent avenant a pour objet de modifier la durée de la convention initiale prévue jusqu'en 2026 en prolongeant les engagements des parties jusqu'au 28 juin 2028.

Article 2 – Modification

Le contenu de l'article 11 de la convention initiale intitulé « Durée de la convention-cadre » est ainsi modifié :
L'entrée en vigueur du programme est effective à la date de signature du présent contrat jusqu'au 28 juin 2028.

Tous les autres articles de la convention-cadre initiale restent inchangés.

Fait à Munster, le 2025

Thierry QUEFFÉLEC,
Préfet du Haut-Rhin

Franck LEROY,
Président de Région Grand Est

Frédéric BIERRY,
Président de la Collectivité
Européenne d'Alsace

Pierre DISCHINGER
Maire de Munster

Norbert SCHICKEL
Président de la
Communauté de Communes
de la Vallée de Munster

Jean-Luc HEIMBURGER
Président de la Chambre de
Commerce et d'Industrie
Alsace Eurométropole

